

ANNEE 2024

**SEANCE PUBLIQUE
DU 6 MAI 2024**

Délibération n°

2024043

Date de convocation : 02/05/2024

Date d'affichage : 10/05/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 16
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 22

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 10/05/2024

Reçu en préfecture le 10/05/2024

Publié le

ID : 064-216401000-20240506-2024043-DE

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 mai à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, située à la mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 mai 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Yannick BASSIER, Frédéric ETCHEGARAY, Cédric BRESAC, Jean-Baptiste HALTY, M. Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Marc PERRIER, M. Mikel AMILIBIA.

Mmes Valérie RECARTE, Emmanuelle DALLET, Guénaël LE CAM, Laure TRÉMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, , Bénédicte LARCEBEAU.

Absents excusés : Marie GRABET dit BOUCHET (pouvoir à C. Brésac), Nathalie HARAN (pouvoir à M. le Maire), Céline FAYS (pouvoir à Laure Trémouille), Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à Frédéric ETCHEGARAY), Maud BARRAL (pouvoir à Fleur BEYRIS), Valérie ETCHART (pouvoir à Guénael Le Cam).

Secrétaire de séance : Sylvie ITHOURRIA

**OJ n°1 : Subventions allouées aux associations pour
l'année 2024**

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint délégué aux finances et aux Ressources Humaines

Après la vérification par un groupe de travail des dossiers déposés et complétés par diverses associations communales et extra-communales, il est proposé au conseil municipal, d'attribuer les subventions qui sont énumérées dans le tableau annexé à la présente délibération :

Le CONSEIL MUNICIPAL

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire Adjoint,

APRES en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer les subventions énumérées dans le tableau ci-annexé,

PRECISE que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2024.

Envoyé en préfecture le 10/05/2024

Reçu en préfecture le 10/05/2024

Publié le

ID : 064-216401000-20240506-2024043-DE



Associations	Montants Proposés	Vote
ADO'Rizons	500,00€	➤ 22 POUR Unanimité
Adin Eder	600,00 €	➤ 21 POUR 1 Abstention M. le Maire
Anciens Combattants	500,00 €	➤ 22 POUR Unanimité
Biez Bat Danse	1 500,00 €	➤ 20 POUR 2 Abstentions Mmes ETCHART et GRABET dit BOUCHET
Biez Bat Pelote	1 700,00 €	➤ 19 POUR 3 Abstentions Mme BEYRIS, MM BASSIER et BRÉSAC
Biez Bat Informatique	250,00 €	➤ 22 POUR Unanimité
Comice Agricole	100 00 €	➤ 22 POUR Unanimité
Comité des Fêtes	2 000,00 €	➤ 22 POUR Unanimité
Emak-Hor	6 000,00 €	➤ 20 POUR 2 Abstentions MM. COMBES et BRÉSAC
Handisport Pays Basque	300,00 €	➤ 22 POUR Unanimité
Ihiztarriak les chasseurs	2 500,00 €	➤ 20 POUR 2 Abstentions MM. ETCHEGARAY et GARRIGUES
Lau- herri	2 200,00 €	➤ 22 POUR Unanimité
Les mots S'animent	4 000,00 €	➤ 21 POUR 1 Abstention Mme RÉCART
MAM Ttoto Lolo	400,00 €	➤ 21 POUR 1 Abstention M. AMILIBIA
Ttipiak Biribilan	400,00 €	➤ 22 POUR Unanimité
Uda Leku	500,00 €	➤ 22 POUR Unanimité
MONTANT TOTAL	23 450,00 €	

Fait à Bassussarry, le 6 mai 2024.

Le Maire,

Michel LAHORGUE

